

En consacrant une rubrique aux mémoires universitaires de troisième cycle, **Correspondances** se propose d'offrir un espace d'expression à des tendances significatives de la formation à la recherche par la recherche.

Le Bulletin de l'IRMC a déjà eu l'occasion de publier sous cette entrée une présentation d'un mémoire de DEA de Jean-Pierre CASSARINO sur l'immigration maghrébine à Palerme (**Le reflet de la mémoire. Une approche de l'image de l'immigré maghrébin**, n° 12-13, novembre-décembre 1993). Dans le prolongement de cette première initiative, il aurait souhaité faire place de manière régulière à d'autres travaux du même type. Manière de souligner qu'il n'y est point encore parvenu. Paradoxalement, l'importance du nombre de mémoires de troisième cycle semble constituer un obstacle à la diffusion de l'information sur leur contenu. Le constat a valeur de rappel, à l'intention des directeurs de recherche, de la disponibilité de **Correspondances** pour contribuer à faire connaître les caractéristiques d'une production universitaire importante tant par la quantité que par la qualité.

Hassan KAMIL livre ci-après un aperçu sur les résultats d'une enquête de terrain conduite durant une année dans le Maroc oriental, qui a donné matière à deux mémoires : **L'état des pâturages de Missouri (rive gauche), leur appréciation et leur gestion par les éleveurs nomades** (Mémoire de 3ème Cycle en Agronomie, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, 1992) ; **Penser et agir jdoub, rationalité des comportements d'élevage chez les nomades Ouled Khawa** (Mémoire de DEA en Anthropologie, Université de Provence, 1993).

A partir de l'exemple d'une tribu, les Ouled Khawa, il entend aborder sous un angle nouveau les stratégies des pasteurs face aux contraintes d'ordre naturel et social et leur mode de gestion du risque.

## Rationalités Economique, Technique et Sociale chez les Nomades Les Ouled Khawa de Missouri (Maroc oriental)

Hassan KAMIL, Ingénieur agronome postdoctoral, est chercheur associé à la Direction de Développement rural (DDR) de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat.

Les études conduites sur les ressources pastorales mettent l'accent sur une nette dégradation du parcours. Elles explicitent une forme de *mainstream view* (Sanford, cité in Bonte, 1984) qui condamne l'absence d'une volonté de régulation de la dimension des troupeaux ainsi que l'exploitation anarchique des parcours, tenues pour les causes d'une dégradation irréversible de ces ressources. Ce postulat rejoint la thèse de Hardin qui, tout en ignorant les rapports sociaux entre les ayants droit, avance que seul le profit individuel est à la base de la (sur)exploitation du pâturage. Or, sur les Hauts-Plateaux du Maroc Oriental, le nomadisme a pu traverser des crises en préservant l'essentiel de ce qui fait son équilibre (Tag, 1985). La gestion du risque, face aux crises -que les nomades désignent eux-mêmes sous le vocable *jdoub*- ne peut être appréhendée de façon fragmentaire. Le risque, inhérent au système d'élevage, est fortement intériorisé par les nomades, l'aléa demeurant une caractéristique fondamentale des conditions écologiques et du marché.

La détermination des stratégies des éleveurs traduit une rationalité inintentionnelle, conjuguée à un système conceptuel cohérent d'appréciation des ressources, lui-même caractérisé par la flexibilité et une pluralité de niveaux de perception. C'est le lien entre les deux rationalités, intentionnelle et inintentionnelle, qui permet à une société d'"intégrer et neutraliser" l'événement ou la structure qui menace ou traumatise le système social (Godelier, 1969).

Notre enquête d'une année auprès de la tribu des Ouled Khawa de la commune rurale de Missouri dans le Maroc oriental nous a permis de dégager et de vérifier des hypothèses sur ces rationalités.

### La tribu Ouled Khawa de Missouri

La commune rurale de Missouri se présente comme une cuvette limitée à l'Est et au Nord-Est par le Moyen Atlas. D'une superficie de 200 000 ha, dont 140 000 ha de parcours, elle constitue une enclave à climat continental. La pluviométrie y est inférieure à 200 mm, avec des précipitations faibles et irrégulières. L'aridité s'y associe à de grands contrastes thermiques.



Environ 141 familles nomades de la tribu *Ouled Khawa* exploitent les parcours de la commune. La tribu est composée administrativement de cinq groupes, dont deux fractions principales, les *Ouled Yessef* et les *Ouled Mansour*.

Les éleveurs des différentes fractions peuvent en principe camper sans discrimination et utiliser tous les pâturages de la commune. Ils invoquent à cet égard la relation de fraternité (*Khawa*) qui régit les rapports entre les fractions. Les raisons de l'établissement d'une telle relation ne sont pas historiquement connues.

En fait, on ne dispose pas d'éléments fiables sur l'origine des *Ouled Khawa*. Que ce soit au niveau de la tribu ou des fractions, les individus ne prétendent pas à la descendance d'un ancêtre fondateur fictif ou réel. L'absence d'une histoire édifiante se conjugue à celle de l'historique des lignages. Nos investigations font apparaître qu'il est quasiment impossible de remonter au deuxième arrière grand père. Ainsi peut-on parler d'une amnésie quasi totale à l'égard de l'ascendance.

Les données laissent supposer que les différentes fractions sont en fait des lignages ayant essaimé à partir de tribus arabes ou arabisées et constitué une fédération sous le nom de *Khawa* après avoir occupé le territoire actuel, afin de résister contre des tribus puissantes, notamment les tribus berbères Aït Ahmed de Tsiwant ou les Aït Ali au Nord-Ouest et à l'Ouest, et les Aït Hammou de Talsint au Sud et Sud-Ouest. Le caractère particulier du territoire des *Ouled Khawa*, situé dans une enclave entourée de tribus berbérophones, renforce d'autant plus cette hypothèse que les cas de litiges y sont fréquents.

Néanmoins, l'effectivité de la notion de fraternité reste mitigée. Autrefois, elle devait se manifester probablement à travers des rapports d'alliance et d'entraide. Actuellement, les différents conflits mettent en jeu des processus identitaires multiformes que ce soit à l'intérieur de la tribu ou par rapport aux tribus avoisinantes.

### Organisation de la tribu

En considérant l'organisation de la tribu, force est de nuancer nombre de constructions théoriques. Non seulement, il n'y a pas, à proprement parler, d'entité tribale, mais encore, les fractions ne constituent pas des groupes cohérents. Sous un discours identitaire mettant en avant la cohésion du groupe se déploie une logique d'alliance individuelle. Les groupes sont traversés par des réseaux **horizontaux** de solidarité visant à faire face à l'aléa, et qui infirment de la sorte la pertinence du modèle segmentaire.

A cet égard, en emboitant le pas à P. Bourdieu, on pourrait dire que le capital symbolique de l'éleveur nomade constitue "le crédit de notoriété" sur lequel il peut compter face à l'aléa dans le cadre de la gestion d'une concurrence omniprésente. L'aliénation des familles conjugales à la famille étendue confère à l'éleveur dignité et respect (Kavadias, 1965). En offrant une armature sociale à la production, elle constituerait simultanément une adaptation aux conditions de disette. L'**articulation** entre la famille et l'exploitation du cheptel et des ressources pastorales permet de maintenir, autour d'un troupeau à effectif réduit, une famille de plusieurs membres. Au sein de la famille, la différenciation des tâches et des statuts ainsi que l'intériorisation de normes s'effectuent à travers un long processus de socialisation. C'est ainsi que les enfants se trouvent immanquablement baignés dans une **ambiance** de vie familiale et collective dont ils se "nourrissent" (Borde-Salmona, 1986). Il en résulte un apprentissage technique remarquable, dont la complexité des tâches du berger, qui mettent en oeuvre tout un système d'appréciation, demeure une bonne illustration. La domestication du milieu s'exprime à travers la **gradation** des qualités des ressources et non une classification duale. L'affinement des unités de perception, selon qu'il s'agisse de situations de disette ou d'abondance, permet d'esquiver le risque.

### Gestion collective des ressources

On ne peut postuler un accès aux ressources sans discrimination entre les ayants droit et/ou une gestion contrôlée par une instance représentative de la collectivité. Il semble plus utile de décomposer la notion de gestion collective en sous-concepts plus opératoires et mieux abordables, en l'occurrence le territoire, l'organisation territoriale, la gestion de l'occupation de l'espace et de son **exploitation**.

La réflexion sur la notion de territoire chez les *Ouled Khawa* n'est d'emblée possible que si l'on considère celui-ci comme espace vital et en principe exploitable par tous les usagers. Etant entendu que sous cette dénomination existent plusieurs espaces qui s'inscrivent dans les limites des pâturages de la commune mais ne se confondent pas avec elles, chaque groupe ancrant ses manifestations, son devenir et son existence dans les relations qu'il entretient avec son milieu naturel (Bromberger, 1976). Les différents groupes constituant la tribu *Ouled Khawa* s'identifient à des espaces qui se chevauchent au sein des limites présumées de la commune rurale de Missouri ou les dépassent parfois.

Par ailleurs, l'analyse de la gestion de l'espace -en termes d'exploitation et d'occupation-, et donc de l'organisation territoriale doit prendre en considération une gestion des rapports entre les ayants droit et, en particulier, de la concurrence, qui, en érigeant l'obligation morale comme mécanisme d'accès aux ressources, fait prévaloir une volonté de reproduction sociale.

### Occupation de l'espace

Le choix du lieu de campement ainsi que la disposition des tentes les unes par rapport aux autres, qui déterminent l'exploitation du parcours, dépendent notamment de l'accessibilité aux bons pâturages et aux points d'eau, de la qualité des terres et de la proximité des réseaux de communication (sentiers battus, pistes carrossables). Une contrainte institutionnelle n'en joue pas moins un rôle décisif. Sous le vocable *ittisaa* ("large"), elle revêt une double signification. D'une part, elle désigne "l'espace de bien-séance" à respecter autour d'un équipement (un point d'eau, par exemple) ainsi que du campement et des parcelles de culture de chaque famille. D'autre part, elle recouvre la notion de territoire suffisamment large pour gérer un pâturage précaire.

Chaque tente se voit fixer un quartier de pâturage au sein duquel s'inscrit la *touraa*, espace que les autres tentes avoisinantes ont l'obligation morale de ne pas violer.

La *touraa* ou aire de la tente est considérée comme un espace réservé à l'usage exclusif de l'unité domestique. Tout nouveau venu doit se tenir à sa limite, et ne doit avancer que s'il manifeste sa présence ou si on lui fait signe de marcher vers la tente. Les chiens ont pour fonction d'aviser le propriétaire de la venue d'une personne étrangère ou de tenir celle-ci à distance de l'aire de la tente.

Au delà de cette aire, il est possible de parcourir le pâturage sans contrainte. Par contre on ne saurait la traverser que si l'on a l'intention de se rendre à la tente. Elle est considérée comme l'espace qui garantit le respect (*tiqar*) et la pudeur (*aar*). Il est donc scandaleux de la parcourir ou de laisser ses animaux s'en approcher.

En fait, l'aire de la tente ne se réduit pas aux deux dimensions de respect et de pudeur. Il s'agit d'un espace de production propre à chaque tente : l'on y attache les montures, on y dépose les mangeoires, on y effectue la supplémentation des animaux, on y assure leur couche (*tahwach*), on y tond les ovins durant l'été. C'est également l'espace où le berger ne s'occupe plus du troupeau, les femmes se chargeant en général de ramener les animaux aux enclos ou de les en faire sortir le matin.

Sur un pâturage homogène, les tentes observent une disposition autour des points d'eau, de façon à en permettre l'accès à tous les troupeaux. L'aire de pâturage n'est pas un découpage systématique et transposable dans tous les milieux. La répartition spatiale dépend des ressources en eau et des formations végétales particulièrement rares. Le caractère de rareté des formations végétales varie selon les différents pâturages. Mais dans tous les cas, outre les points d'eau, les formations végétales rares sont prises en considération dans la définition des aires de pâturage des différentes tentes.

Quel que soit l'emplacement assigné aux lieux de campement, cette répartition n'est pas obligatoirement définitive. Elle sera révisée et réorganisée dès que viendront s'installer de nouveaux usagers. L'éleveur ayant l'intention de camper sur un pâturage doit manifester sa décision en s'y promenant et en l'explorant. Ainsi, par consensus, il y a restructuration des anciennes tentes qui réduisent leurs aires de pâturage pour permettre au nouveau venu de camper,

Toutefois cette réorganisation n'est pas systématique. Elle dépend du statut de l'éleveur, des liens qu'il entretient avec les autres tentes, etc. En d'autres termes, les réajustements des aires de pâturage et l'accessibilité dépendent en grande partie de la reconnaissance sociale.

### **Gestion consensuelle de la concurrence**

Il ne peut y avoir d'appropriation individuelle du parcours. Le pâturage est considéré comme propriété collective et objet d'exploitation par tous les usagers. Il n'est pas réparti pour autant sous le contrôle d'une instance représentative de la collectivité qui assurerait une égalité d'accès aux ressources entre les ayants droit.

La gestion du parcours garantit l'individualité de chaque unité de production à travers le respect de l'aire de la tente et de celle du pâturage. L'entraide et le souci de satisfaire tous les ayants droit n'excluent pas la primauté des intérêts. Les règles de propriété se présentent sous forme de "systèmes" qui reposent simultanément sur plusieurs principes différents, voire opposés, mais combinés.

Chez les *Ouled Khawa*, dans le cadre de l'appropriation collective des ressources s'inscrit une appropriation individuelle du troupeau et de l'aire de bienséance. Les autres ressources ou espaces fluctuent entre les deux extrêmes selon l'état du pâturage mais aussi la reconnaissance sociale. L'eau reste dans tous les cas une propriété collective. Le respect de l'aire de pâturage n'est pas systématique. Les positionnements sociaux, qui ne dépendent pas obligatoirement de la richesse matérielle, conditionnent le degré d'appropriation et la taille de l'aire de pâturage. C'est ainsi que la reconnaissance sociale fait que les éleveurs ne se trouvent pas confrontés aux mêmes contraintes.

Bien qu'en principe ils soient censés ajuster leurs aires de pâturage en fonction de celles des voisins ou des ayants droit qui manifestent leur intention de camper sur le même parcours, les éleveurs disposent, pour concéder une partie de leur aire d'une marge de liberté variable d'un individu à l'autre. Le capital symbolique d'un éleveur lui épargne de consentir trop de concessions ou lui permet d'avoir plus facilement accès aux ressources quand il change de lieu de campement.

Il apparaît que la distance par rapport à la ressource n'est pas seulement spatiale, elle est surtout sociale. En pratique, différentes stratégies sont adoptées pour favoriser ou, au contraire, contrarier une proximité. Outre la structuration des lieux de campement, la conduite quotidienne du troupeau permet également de baliser l'aire de pâturage. Celle-ci apparaît comme un espace à négocier. Son degré d'appropriation -en termes d'occupation et d'exploitation- traduit plutôt un rapport entre les

éleveurs qu'un rapport à la ressource. Il dépend des positionnements sociaux des éleveurs et des liens contractuels qui les lient. Or cette reconnaissance n'est pas immuable, elle est toujours à réactualiser à travers notamment la participation à la vie sociale et le respect du code moral.

Il n'y a donc pas de gestion, au sens strict du terme, des ressources. La gestion porte plutôt sur la concurrence à l'égard des ressources. Autrement dit, l'utilisation du pâturage et son exploitation sont inscrites dans les rapports sociaux et ne peuvent être appréhendées que si elles sont entendues ainsi. Il semblerait qu'une gestion des ressources aléatoires n'aurait pas été possible. Un système de gestion, pour peu qu'il existât, aurait été inopérant. Sa rigidité, en présupposant une normalité et une fixité des règles, n'aurait pas permis d'intégrer l'aléa et le risque comme éléments fondamentaux dans le système d'élevage des *Ouled Khawa*.

C'est d'emblée la gestion des rapports entre les ayants droit, et de la concurrence en particulier qui offre une trame de règles permettant de subordonner la ressource à une volonté de reproduction sociale chez les nomades *Ouled Khawa*, en érigeant l'obligation morale comme mécanisme assurant l'accès aux ressources à tous les ayants droit tout en les contraignant de respecter l'aire de la tente ou du pâturage, ainsi que les dispositions des autres tentes.

Ce mécanisme permet d'évacuer les situations conflictuelles et d'absorber les tensions, en élevant le conflit entre individus au niveau du groupe ou, au contraire, en l'inscrivant entre deux unités lorsqu'il s'agit d'un conflit potentiel entre deux groupes. Dans les deux cas, il s'agit de pousser la situation conflictuelle à sa limite, et de la sorte en faire une déviation par rapport au code moral. Cette gestion consensuelle de la concurrence, qui situe le conflit sur le registre de la morale, implique un contrôle de l'information, dont la fiabilité et le flux constituent un enjeu social important. C'est à travers l'échange d'informations que les éleveurs espèrent élargir leur champ géographique, et intègrent dans leur appréciation du milieu les contraintes et potentialités actuelles et prévisibles.

Hassan KAMIL

## REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

BONTE P.- "Chronique : sur le développement pastoral", *Production pastorale et société*, 15, 1984, pp 121-129.

BORDE-SALMONA. M.- "L'éducation non formelle chez les enfants-éleveurs français", *Production pastorale et société*, 18, 1986, pp 146-167.

BOURDIEU P.- *Le sens pratique*.- Paris, Editions de Minuit, 1980.

BROMBERGER C. et RAVIS-GIORDANI G.- "Espace donné, espace produit. Esquisse d'une approche ethnologique du concept d'espace" in *Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes*.- Paris, Editions du CNRS, 1976, pp 13-25.

FABRE D.- "L'ethnologue et ses sources" in *Vers une ethnologie de Présent*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1992, pp 39-55.

GODELIER M.- *Rationalité et irrationalité en économie*, tome II.-Paris, Maspero, 1969

KAVADIAS G.B.- *Pasteurs nomades méditerranéens, les Sarcatsans de Grèce*.- Paris, Gauthier-Villars, 1965.

KILANI M.- *Introduction à l'anthropologie*. Lausanne, Payot, 1989.

PANOFF M.- *Ethnologie et économie, Esprit*, 9, 1970, pp 336-354.

SPENCER P.- *Pastoralists and the ghost of capitalism*, *Production pastorale et société*, 15, 1985, pp 61-76.

TAG B.- "Les Hauts-Plateaux du Maroc Oriental : la déstructuration du nomadisme et ses conséquences", *Revue de Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Fès*, 1, 1985, pp 23-41.